

2C HABITAT
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 7 700 euros
Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle, 69003 LYON
877 552 224 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 15 FEVRIER 2026

L'an 2026deux mille vingt-cinq,
Le 15 février,
A 16h00,

La Société CORTIER FINANCIAL, Société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros, ayant son siège social 4774 route nationale 7, 42470 NEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 939 550 000 RCS ROANNE-42300,
Représentée par Madame Nathalie CORTIER, en sa qualité de gérante,

Associée Unique de la société 2C HABITAT,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

la société CORTIER FINANCIAL, Associée Unique, décide de transférer le siège social du 20 boulevard Eugène Deruelle, 69003 LYON au 4774 Route Nationale 7 42470 NEAUX à compter du 15 février 2026 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 4774 Route Nationale 7 42470 NEAUX ".

Le reste de l'article demeure inchangé.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société CORTIER FINANCIAL
Nathalie CORTIER

